

soit dit qu'ils ont mis leur Noblesse en rente ; car tous ceux qui ont acheté ce glorieux titre, ne l'ont fait que dans la vûe de jouir avec plus d'éclat, des biens que la fortune, ou le savoir faire de leurs patens leur ont accumulés, & je suis persuadé qu'aucun deux n'aura lieu de dire ce que disoit Mr. Robin lorsque le Roi l'eut anobli.

Ha ! tu me fis grand tort, m'accordant cette grace,

*Je n'en suis que plus malheureux,
Car être Gentilhomme, & porter la besace,
Il n'est rien de si douloureux.*

*Ce vain titre d'honneur, que j'eus tort de pour-
suivre.*

Ne garantit pas de la faim :

*Je sçai qu'après la mort la gloire nous fait vi-
vre,*

Mais en ce monde il faut du pain.

On a aussi publié une Ordonnance du Roi qui défend aux Troupes qui entreront dans le Royaume, ou qui passeront d'une Province dans une autre, de porter ou passer aucunes marchandises étrangères, faux sel, ni Tabac, sous de rigoureuses peines.

Les Fermiers Généraux & les Sous-Fermiers ont intérêt de veiller à l'exécution de cette Ordonnance, afin d'éviter qu'on ne fraude leurs droits : Cependant il est bien difficile, principalement lorsque les Officiers sont d'accord avec les Contrebandiers, comme il arriva dans la dernière guerre à un Regiment, que par bien-séance je ne dois pas nommer : Le Lieutenant Colonel & le Major qui marchaient à la tête de trois Bataillons, étant à la dernière Etape de Savoye, pour entrer en France, ordonnèrent, sous prétexte de propriété, à tous leurs Soldats,
de